

Allianz ProfilPro

L'assurance multirisque professionnelle des commerçants-artisans, pour une protection sur mesure.

www.allianz.fr

Avec vous de A à Z

Allianz 



Allianz ProfilPro, l'assurance multirisque des commerces, artisans, hôtels et restaurants

La multirisque professionnelle Allianz ProfilPro vous couvre ⁽¹⁾ non seulement pour les risques communs mais aussi pour les risques spécifiques à votre activité.

Pour vous indemniser si vos locaux et leur contenu sont endommagés

Un choix de garanties pour protéger vos locaux et leur contenu suite à incendie, tempête, vol, vandalisme, dégât des eaux, bris de matériel professionnel, bris de vitrines ou d'enseignes lumineuses, ...

Pour vous couvrir lorsque votre responsabilité civile est engagée

Atouts d'Allianz ProfilPro

- Vous êtes couvert pour le vandalisme, à l'intérieur et sur les façades de vos locaux.
- Vos micro-ordinateurs portables sont garantis même à l'extérieur de vos locaux.
- Vos installations de climatisation sont également couvertes.
- La valeur de votre stock est automatiquement majorée pendant les pics d'activité ⁽²⁾.
- Vous pouvez vous assurer face au risque de perte de marchandises en cours de fabrication ou pour celles conservées en atmosphère contrôlée.

Une assistance efficace 24h/24

Mondial Assistance France, leader européen de l'assistance, vous apporte des solutions immédiates :

- après un sinistre : gardiennage, nettoyage, mise en sécurité de vos locaux, aide à la recherche d'un local et transfert de votre mobilier et stocks,
- à tout moment : service d'informations juridiques et fiscales et assistance informatique par téléphone allant jusqu'à la mise en relation avec un prestataire spécialisé pour intervention sur site.

Il peut s'agir de dommages corporels. Les tiers peuvent être des clients, et Allianz vous apporte alors son expertise et votre défense pénale le cas échéant, si nécessaire ⁽³⁾.

Par exemple :

- Quand un accident survient dans votre magasin, votre restaurant, ...
- Quand un de vos employés, ayants droit, invoque une faute inexcusable de votre part
- Quand les dommages résultent d'une erreur de livraison, défaut de service, ...
- En cas de dégradation accidentelle de votre réputation et que des frais ont dû être engagés pour la réparer ou neutraliser les dommages associés.

⁽¹⁾ Ces garanties packagées ou à la carte s'appliquent à la carte de crédit. Pour les pharmacies, hôtels et golfs, se référer aux conditions particulières spécifiques.



« Complément Plus » : un ensemble de garanties supplémentaires pensé pour vous

- Remboursement en valeur de rééquipement à neuf
 - pour votre mobilier et votre matériel professionnels de moins de 3 ans,
 - pour votre matériel informatique de moins de 5 ans (au lieu de 3 ans en standard) en cas de dommages électriques et de bris,
- Indemnisation de vos pertes d'exploitation pendant 24 mois (au lieu de 12),
- Prise en compte de votre perte de marge brute consécutive à un vol de vos stocks.

Ces garanties s'exercent dans les conditions prévues par l'annexe Garanties « Complément Plus », hors pharmacies, hôtels et golfs qui bénéficient de dispositions générales spécifiques.

ans,

urants,

Pour une
protection
financière
supplémentaire

Les garanties **Pertes d'exploitation** ont été pensées pour vous car de **nombreux événements peuvent conduire à une baisse de votre chiffre d'affaires ou paralyser quelque temps votre activité** (incendie dans vos locaux ou chez un de vos fournisseurs, dégâts des eaux, ...).

Allianz ProfilPro permet de vous assurer pour couvrir les indemnités que vous auriez à payer à des tiers en raison des dommages que vous leur auriez causé dans le cadre de votre activité professionnelle.

rels, matériels ou non.
des employés, des voisins, ...
ertise pour assurer un recours
néant et prend en charge des frais

s vos locaux (cas du client qui se blesse
urant, à la piscine de votre hôtel...),
nt été blessé sur son lieu de travail,
de votre part,
de vos produits ou de vos prestations
écurité du produit...),
elle de l'environnement
agés en urgence pour limiter
u voisinage.

s'exercent dans les conditions prévues au contrat.
reporter aux fiches détaillées et Dispositions générales

Parce qu'un sinistre peut conduire à la **perte de la valeur de votre fonds de commerce**, Allianz ProfilPro prévoit également cette couverture. Enfin, vous aider à pouvoir **payer un remplaçant ou le règlement d'heures supplémentaires**, en cas d'accident d'une personne clé de votre entreprise, optez pour la garantie Stop Activité.

Pour être aidé
en cas de litige

S'il s'agit de litiges professionnels, Protexia France, partenaire d'Allianz pour l'option de Protection Juridique, vous fait bénéficier de son réseau de juristes et prend en charge les frais de procédure⁽⁵⁾.

Pour une solution rapide

Allianz vous aide à vous rééquiper au plus vite pour reprendre votre activité en vous avançant jusqu'à 50 % du montant des dommages matériels garantis⁽⁴⁾.

(2) Réserve aux activités suivantes : fleuristes, ventes de prêt à porter, chaussures, commerces d'arts de la table, d'objets de décoration.

(3) Dans les conditions prévues de la garantie Défense Pénale et Recours suite à accident à souscrire conjointement à la garantie de RC de chef d'entreprise.

(4) Disposition disponible sur demande, et après notre accord, au titre des Garanties Pertes d'Exploitation et Perte de valeur vénale de votre fonds.

(5) Garanties de cette option décrites dans l'Annexe Protection Juridique.

La prévention des risques, c'est aussi notre métier !

Identifier vos risques pour mieux les réduire

En exerçant une profession indépendante, vous vous exposez plus que quiconque aux conséquences financières d'un arrêt de votre activité : locaux détruits ou inaccessibles, matériels endommagés, stocks volés... autant d'impondérables auxquels vous devez faire face en cas de sinistre.

Votre interlocuteur Allianz évalue vos besoins et étudie avec vous les solutions d'assurance les mieux adaptées à votre activité.

Il vous aide également à mettre en place des mesures de prévention pour préserver et pérenniser votre outil de travail.

Protéger vos locaux grâce à la télésurveillance

Afin de protéger efficacement vos locaux professionnels contre les cambriolages, notre partenaire propose un service de télésurveillance complet qui comprend :

- l'installation d'un système d'alarme haute technologie,
- la télésurveillance des locaux 24h/24 et 365 jours/an,
- l'intervention d'une équipe de sécurité en cas d'alerte,
- l'organisation du gardiennage et de la sécurisation des locaux en cas d'effraction.

Prévenir les incendies

Savez-vous que près de 30 % des sinistres incendie ont pour origine la défectuosité d'un matériel ou d'une installation électrique ?

Le programme de Prévention Incendie Allianz vous aide à déceler les problèmes d'origine électrique pouvant générer un incendie. Ce service inclut également la vérification périodique complète de vos installations électriques.





Entre pros...

Jusqu'à 33 % de réduction⁽⁶⁾ la première année de votre installation !

Votre fidélité récompensée

Allianz baisse de 50 % votre franchise générale⁽⁷⁾ après 2 années d'assurance sans demande d'indemnisation, sauf catastrophe naturelle.

Des assurés vous font part de leur expérience



Personne n'est à l'abri d'un défaut de fabrication...

« J'avais toute confiance dans la marque de robot ménager que j'avais vendu à ma cliente. Pourtant, quelques jours après son achat, le carter de sécurité a cédé et la lame du trancheur a ripé sur la main de ma cliente. Elle a dû être hospitalisée. La garantie « Responsabilité Civile de chef d'entreprise » d'Allianz ProfilPro a tout pris en charge : l'hospitalisation de ma cliente et son arrêt de travail. »

Laurence P.,
assurée pour son magasin d'électroménager



En pleine saison estivale, un orage...

« La foudre est tombée lors d'un violent orage et a grillé les moteurs de ma chambre froide alors qu'elle était pleine. Heureusement, grâce à mon contrat Allianz ProfilPro Hôtel, j'ai été indemnisé pour les dommages à la chambre froide et la perte de marchandises. »

Charles T.,
assuré pour son hôtel-restaurant



Heureusement, j'étais bien assurée pour le « Bris des glaces » !

« Un matin, en arrivant devant mon magasin de prêt-à-porter, j'ai trouvé ma vitrine brisée. Allianz a pris en charge l'installation de fermetures provisoires ainsi que le gardiennage de mes locaux par un agent de sécurité. J'ai ensuite été indemnisée pour la remise en état de ma vitrine. »

Anne R.,
assurée pour son magasin de vêtements

(6) Réduction accordée en 2013 hors activités de tourisme, d'hébergement, de commerces de gros, d'artisans du bâtiment et auto-entrepreneurs.

(7) Sous réserve d'un certain niveau de franchise générale « Dommages aux biens » choisi dès la souscription. Hors hôtels et golfs. Conditions disponibles auprès de votre interlocuteur Allianz.

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Entreprise régie par le Code des assurances.

Société anonyme au capital de 938 787 416 euros.

Siège social: 87, rue de Richelieu - 75002 Paris.

542 110 291 RCS Paris.

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire

